

LA FÉE ÉLECTRICITÉ ARRIVE

FIAT LUX !

Dominique Perchet

...aurait pu dire Paul Capin, maire de Saint-Antonin en 1900. Et la lumière fut !

Quelques années plus tard, le temps de trouver la bonne solution et le bon opérateur. Passer des lanternes à huile aux réverbères électriques, apporter le courant dans les foyers ne fut pas un long fleuve tranquille. Retour sur cette histoire par cet article sur l'électricité qui prolonge celui publié en 2022 : « au temps de réverbères à cordes » e de l'éclairage à huile.

Nous avons quitté l'histoire de l'éclairage public de Saint-Antonin aux dernières années du siècle. Les recherches de Georges Cosnier[1] et le dépouillement des archives municipales nous avaient conduit de 1843, avec le système Pradall alors innovant et économe, à 1893 [2]



▲ Détail du papier à en-tête de Dumas

de chemins de fer d'intérêt local) dont la proposition inclut la construction d'une usine à gaz ; la Société du gaz liquide courant à Paris ; la Société générale des eaux et gaz de France ; Delany ingénieur à Bourbon-Lancy ; Louis Rougean à Paris et Graulhet ; Élie Gauguet – Paris ; Système Luchaire - Paris au pétrole et schiste.

Une mention particulière pour la proposition de Gapiand Frères à Paris : Une installation différente de la concurrence, brevetée, innovante qui évite de construire une usine à gaz distillant comme partout la houille ; la lettre qui ne rentre pas dans les détails mentionne l'utilisation de substances hydrogénées.

Ces offres de service ne seront pas prises en considération et donc pas débattues en conseil, ce qui explique leur absence des registres des délibérations.

Et vient l'électricité

Cette énergie n'est pas nouvelle : dès 1844, on a illuminé la place de la

Un épisode méconnu : les propositions d'éclairage au gaz

Les grandes villes ont toutes connu l'éclairage au gaz de ville, produit par des usines de distillation flanquées de gazomètres. Le maire de Saint-Antonin a reçu de nombreuses propositions de ce genre. Ch. Georgi (Construction et exploitation d'usines à gaz et à eau et

[1] Merci à Georges Cosnier qui pendant les recherches que nous menions nous a trouvé ces documents sur le service d'éclairage aux lampes à huile dans Saint-Antonin.

[2] Hormis le cas du dernier éclairage à huile à la gare encore en fonction en 1926

Concorde avec un arc électrique. Mais c'est avec les expositions universelles où elle est abondamment utilisée, qu'elle séduit les édiles. En 1881, adossé à l'Exposition, se tient le premier Congrès international des électriciens avec une exposition internationale au sein du Palais de l'Industrie.

Les propositions faites au maire de Saint-Antonin ne manquent pas : Compagnie électrique du Midi - marquis de Tauriac- Toulouse (1899) ; Victor Fournier - Toulouse (1898) - proposition d'éclairage électrique et eau avec aussi Caussade et Septfonds[3].

La Compagnie électrique du Midi fait en 1898 un projet pour la desserte de Saint-Antonin. C'est M. Dumas est retenu pour la concession de l'électricité en 1905[4].

Dès 1910, M. Dumas vend sa concession à la Compagnie départementale d'énergie électrique, tout en restant légalement le responsable sur place.

En 1922, M. Dumas reprend la gestion de la production et du réseau car les versements dus n'ont pas été effectués.

Le feuilleton continue ;

1922 : vente de la concession à l'Union électrique du Tarn : vente concession puis faillite en 1922.

[3] L'abondance d'épisodes dans cette histoire et de documents qui ne peuvent trouver place dans le cadre de cet article nous a conduits à proposer une version plus complète, très illustrée au format pdf téléchargeable via notre site web (mot-clé : électricité). Le lecteur y trouvera une petite bibliographie et les sources pour cette recherche.

[4] Merci à Paul Lamothe pour toutes les informations sur le site de Fontalès et sur le rôle de M. Dumas

1928 : cession à la Société du Gaz et d'électricité de Gaillac ; cette cession n'a jamais été reconnue par la municipalité.

1928 : Dumas cède pour 260 000 F à la Compagnie Pyrénéenne d'électricité tous ses actifs. C'est la fin de son rôle à Saint-Antonin.

1929 : la Pyrénéenne qui est une Société anonyme avec siège social à Paris et direction à Toulouse, sera opérationnelle jusqu'à l'après-guerre et jusqu'à la création d'EDF en 1946.

Le réseau secondaire jusque chez les abonnés est très long à être mis en place et il fait l'objet de nombreuses plaintes. Un audit de 1920 montre qu'il est souvent en mauvais état, compte tenu de l'état du bâti et de l'urbanisme de la ville.

« Ce grave défaut provient non seulement de la vétusté de l'installation elle-même mais aussi et surtout de l'installation des abonnés. Si l'on peut reprocher au réseau aérien d'avoir des cloches cassées ou fêlées sur les poteaux ou ferrures, au fil isolé d'être dénudé, et aux fils nus de toucher aux arbres, corniches, angles de maisons, ferrures de soutien, etc. il n'en est pas moins vrai que les installations techniques, en vogue à l'époque, intérieures des différents abonnés que nous avons pu voir sont dans un état de délabrement qui dépasse toute imagination.

La principale difficulté provient de l'articulation entre l'usine hydroélectrique et l'installation de secours à Fontalès et de la rapidité de mise en route de Fontalès quand les Ondes ne peuvent suffire. La ville, de construction très ancienne, est formée de rues très étroites où ne pénètre ni air ni lumière ; il en résulte dans les habita-

tions l'humidité continue qui favorise davantage les pertes de courant. »

Les plaintes et récriminations sont permanentes, récurrentes. La tension est incertaine d'où la demande d'installation d'un voltmètre pour vérifier ce qui se passe.

Les coupures fréquentes... L'usine de Fontalès ne suffit pas à remplacer le moulin des Ondes. D'où la demande d'y installer un second générateur. Tous ces problèmes tiennent à la vétusté du réseau, mais aussi aux contentieux récurrents avec les concessionnaires.

Et les écarts ?

À partir de 1929, les délibérations municipales portent surtout sur l'électrification des campagnes.

À Saint-Antonin, la situation évolue tardivement comme le montrent les pétitions et les demandes pour le Tour du pré, les tanneries, Teulières. En 1937, les habitants de Sainte-Sabine et Saleth en sont réduits à faire aussi une pétition. Les habitants du Martinet sous l'impulsion de M. Joany, filateur de laine, réclament en cette même année 1937. Des habitants du Tour du Pré dressent les plans, disent payer la lampe. À la gare, la Cie du chemin de fer dit ne pas avoir les moyens de payer une lampe souhaitée près du pont et allumée à l'arrivée des trains ; elle demande à la commune de faire



▲ Le voltmètre de Fontalès en son état de 2022 (coll. privée)..

l'avance ! Que fait la municipalité ? Elle se retourne vers la compagnie concessionnaire qui, au début, avait promis d'équiper les hameaux sans frais pour la commune. Elle monte des dossiers pour bénéficier des programmes du Génie rural. Elle fait régulièrement des emprunts pour faire des travaux et desservir les écarts. Tout cela prend beaucoup de temps : en 1950, on délibère encore d'emprunts !

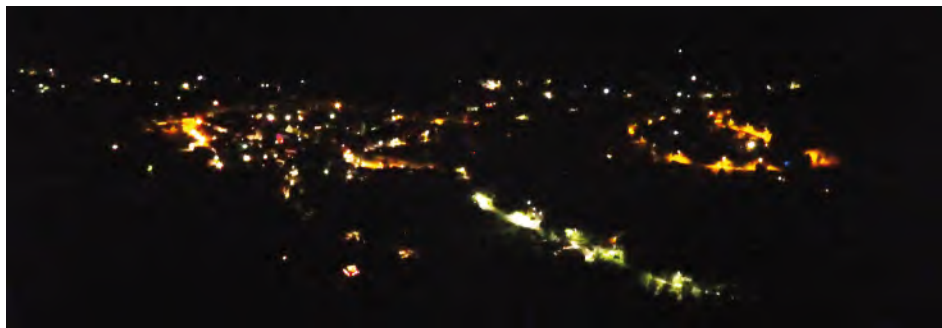
Dans les années cinquante, tous les écarts ne sont pas encore électrifiés. Le 29 novembre 1955, dans le registre des délibérations, l'éclairage public est qualifié de défectueux et insuffisant : il est prévu d'investir...

Quelles conclusions peut-on tirer de cette histoire ?

De l'huile à l'électricité, on est passé d'un système simple, robuste, peu performant et coûteux pour la municipalité à un système complexe, fragile, performant et gratuit pour la municipalité.

Les avantages seront vite oubliés et les inconvénients vont être longuement discutés.

La concession Dumas a été prévue sur une durée trop longue (pour donner des prix avantageux aux clients) et rédigée de façon à donner des garanties solides aussi bien au concessionnaire qu'à la mairie. Cela ne rend possible la vente de cette concession qu'avec accord du



▲ Saint-Antonin vu de nuit depuis le Roc d'Anglars

trio concessionnaire, mairie et préfecture (cela n'arrivera qu'en 1928).

Les conditions faites aux clients ont été trop favorables, la rentabilité ne pouvait être obtenue que sur le très long terme (50 ans dans la concession), ceci n'étant pas soutenable par des petites structures au capital limité d'où la vente rapide par M. Dumas et les faillites en cascade des repreneurs. Les divers exploitants ont essayé de survivre en faisant le réseau le moins cher possible d'où les problèmes de qualité.

La solution « éclairage public gratuit » ne pouvait qu'amener des conflits d'intérêts. Le concessionnaire veut faire le moins cher possible et la mairie veut la meilleure qualité possible.

La production d'électricité était trop limitée avec la solution retenue (les Ondes) et les secours, venus de Fontales, trop aléatoires (difficile de démarrer rapidement une machine à vapeur et un gazogène) d'où les problèmes récurrents). Cela ne sera réglé qu'avec l'interconnexion des réseaux aux alentours de 1928.

Et aujourd'hui

Autrefois, l'enjeu était d'éclairer a giorno. Cela change : il faut des LED,

ou réduire l'éclairage de nuit, ou en installant des lampadaires qui s'allument avec un détecteur de passage ou des mats alimentés par panneau solaire et batterie ; la pollution lumineuse qui perturbe la faune est également dénoncée ; les lampes encastrées dans le sol et illuminant les monuments (et le ciel) vont à contre-courant. C'est donc une inversion complète des valeurs dans l'espace public. Pour les ménages, désormais bien reliés au réseau, l'économie est également à l'ordre du jour. Les panneaux solaires se multiplient et viennent compléter la production des centrales hydrauliques qui pourraient être plus nombreuses puisque les micro-turbines sur les chaussées de l'Aveyron sont désormais possibles. ■

Dominique Perchet

Sources

- A - Pour l'évolution technique et les premiers essais en matière d'électricité, articles dans la presse d'époque ;
- B - Pour la lampe à huile ou à pétrole à Saint-Antonin : Deux articles parus dans le Bulletin des Amis du Vieux Saint-Antonin
 - Au temps des lampes à huile - Claude de Saint-Martin, - Bulletin 1990
 - Éclairage public : au temps des réverbères à corde - Georges Cosnier - Dominique Perchet (bulletin 2022)
- C - Pour le XXe siècle,
 - Dossier 104 - Énergie (Archives municipales)
 - Recueil des délibérations municipales (St-Antonin et Féneyrols)
 - Informations sur Fontalès (famille Lamothe).

DÉBUTS DIFFICILES

À FÉNEYROLS

Sans entrer dans l'histoire complète de l'électrification de la commune, regardons comment elle s'est lancée dans l'éclairage électrique[1]. Les délibérations municipales des années 1912 et 1913 nous font voir une espérance mais aussi des difficultés liées principalement à la Compagnie départementale d'électricité choisie par la municipalité.

« ...faire cesser les inconvénients multiples de l'obscurité qui enveloppe actuellement dès la tombée de la nuit ses rues et ses places. L'exemple de diverses localités voisines, Verfeil, Varen, Laguëpie, Milhars, ont conduit à penser que dans la situation présente le meilleur modèle d'éclairage serait l'éclairage électrique. »

1912 : le conseil municipal délibère sur l'installation de l'électricité avec 12 lampes pour le village. Le maire est chargé de faire un emprunt. L'éclairage est concédé à la Compagnie départementale d'électricité.

1912 : la concession est approuvée par le Préfet.

1913 : la commune doit assurer le contrôle de la ligne (3 km) et les lampes, le tout pour 15 F. Le conseil rétorque qu'il n'y a personne de compétent et que la somme proposée est dérisoire. Demande que les agents de l'Etat fassent ce contrôle.

1914 : première mise en demeure : la compagnie doit faire les formalités pour la concession. « Monsieur le maire expose au conseil qu'il a été saisi déjà depuis quelque

[1] la transcription des délibérations municipales de cette période est disponible sur le site Savsa.net (mot-clé : électricité ou Féneyrols



▲ La station thermale et l'hôtel des Sources ont deux consoles.

temps de plusieurs plaintes des habitants de Féneyrols s'élevant avec juste raison contre le long retard apporté à l'installation de l'éclairage électrique dans la commune. »

Le maire rencontre à Paris les dirigeants de la compagnie et réitère la mise en demeure qui reste sans effet.

La situation ne s'arrangeant pas puisque la compagnie donne l'impression de n'être plus intéressée par Féneyrols, le conseil municipal décide de revenir sur la concession.

« Considérant que la Compagnie départementale en se mettant nettement dans le cas de ne pas suivre les engagements qu'elle avait pris moralement par la signature du cahier des charges, dégage la commune de ceux que cette dernière avait pris de son côté vis-à-vis d'elle et sous réserve de l'approbation préfectorale.

Le conseil décide en conséquence d'annuler sa délibération du 25 mai 1913, et de prier Monsieur le préfet de vouloir bien décider que l'approbation du projet de la concession de réseau de distribution d'énergie de la commune de Féneyrols à la Compagnie départementale d'énergie électrique est et demeure refusée en raison du retard. »

Plus tard, (1929) les délibérations reparlent d'électricité dans un contexte moins difficile avec la discussion d'une concession passée avec la Société pyrénéenne. ■

Le système technique : le Saut du Loup, la centrale des Ondes, Fontalès et les lignes électriques

Tous les candidats à la concession d'exploitation d'électricité s'engagent à construire une usine hydroélectrique au Saut du Loup. À cet endroit (dont la localisation fluctue selon les cartes mais qui vraisemblablement est en aval du rocher de Mangio Carn, là où il y a un resserrement rocheux) est dessiné le projet d'une chaussée de 3 m de dénivelé allant de la voie ferrée à la rive gauche. Ce projet d'une puissance prévue de 2X150 CV a été abandonné, peut-être à cause de l'hostilité des riverains. En effet, le site de Viel Four aurait été submergé... Mais, raconte Michel Ferrer dans son Abécédaire (à la lettre U comme usine), il était très avancé et les devis étaient déjà prêts.



C'est donc le moulin des Ondes, loué, qui produit l'électricité pour la ville. Le courant est acheminé par une ligne électrique, ce qui n'est pas sans créer des problèmes de maintenance et de pertes en ligne.

Il faut des lignes, des transformateurs pour desservir la ville. En 1925, une carte décrit les installations de la



▲ En haut : le site du Saut-du Loup
▲ Images du moulin et de la chaussée des Ondes, hier et aujourd'hui



▲ Fontalès, scorie du foyer de la machine à vapeur. ▲ Exemple de moteur à gaz pauvre au musée d'Argenton-sur-Creuse (photos DP)

région. Se voient le projet de liaison haute tension du Moulin des Ondes (puissance 150 HP) à Limogne et la proposition d'électrifier Servanac. Mais un tel projet a perdu de sa pertinence avec la mise en place de l'interconnexion qui mutualise tous les sites de production et relie les consommateurs.

La multiplication des petits sites de production, notamment solaires, va poser la question des raccordements au réseau, donc la nécessité de construire des nouveaux pylônes. ■

